

Les Échos Lauranais

JUILLET/AOÛT
2018



JOURNAL D'INFORMATIONS MUNICIPALES

■ BOÎTE A LIVRES ■

Depuis peu, les habitants de Laure Minervois peuvent découvrir devant la mairie une boîte à livres ?

Qu'est-ce que c'est ?

C'est une petite « bibliothèque de rue » accessible 24h/24h à tout public. On peut déposer ou retirer un ou plusieurs livres. Si un livre vous tente, prenez-le, c'est gratuit sans inscription. Lisez-le, offrez-le ou partagez-le à nouveau en le redéposant dans une boîte.

Vous pouvez également déposer un de vos coups de cœur que vous souhaitez faire connaître. C'est un espace de « livres-échanges ».

Placée sous la responsabilité des lecteurs, elle offre aussi un service à toutes celles et à tous ceux qui ne peuvent venir à la bibliothèque durant les heures d'ouverture. La boîte à livres ne remplace pas la bibliothèque municipale qui continue à accueillir le public, le conseiller et approvisionner ses rayonnages de nouveautés. La bibliothèque, comme par le passé, reçoit tous les



livres que l'on veut bien lui apporter et remercie tous les généreux donateurs qui ont contribué jusqu'à présent à enrichir ses collections

■ LABYRINTHE VÉGÉTAL ■

Les travaux du labyrinthe végétal ont débuté à côté du city stade ; le puits à proximité a été réhabilité afin d'assurer l'arrosage intégré des végétaux employés qui par ailleurs sont relativement résistants à la sécheresse; un local technique sera construit pour abriter le matériel d'arrosage.



■ CONSEIL MUNICIPAL DU 22 JUIN ■

Plusieurs délibérations ont été prises lors de conseil municipal; vous en trouverez les détails sur notre site internet : www.laure-minervois.fr.

■ APPAREILS DE CLIMATISATION ■

A l'approche de l'été vous êtes nombreux à installer une climatisation pour votre logement. Mais savez-vous que cette installation est soumise à quelques règles d'urbanisme? Vous pouvez vous adresser au service urbanisme de la mairie qui vous renseignera.

■ ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA CHASSE ■

Comme chaque année, l'ACCA de Laure a tenu son AG le 1^{er} juin.

Peu de changements au bureau, pas d'augmentation du prix de la carte ; par contre de nouvelles directives de la préfecture autorisent la chasse à l'approche à partir du mois de juin, le matin et le soir jusqu'au

15 août, date de reprise de la chasse au sanglier.

■ CLUB DE PETANQUE LAURANAIS ■

cette association propose pour cet été de belles soirées de pétanque; deux fois par semaine vous pourrez vous adonner à cette activité : le mardi est ouvert à la population en doublette (5 € par personne), licenciés ou pas, et le vendredi est réservé aux licenciés adhérents du club. Le 19 août à 15 h, un concours (doublette mixte) est organisé, et le 25 août, repas du club.

■ PRÉSENTATION DU BASSIN ÉCRÊTEUR DE CRUE DES ARQUES ■

Jeudi 14 juin, le foyer municipal accueillait une réunion publique de présentation du projet commun, à la fois, de sécurisation du bassin du Ruchol et de la création d'un bassin écrêteur de crue sur le ruisseau des Arques, afin de réduire le risque inondation sur la commune. En présence de l'association des riverains et de son responsable

Francis Villemur qui est pleinement associé au projet depuis plusieurs mois, du bureau d'étude ISL, des élus municipaux, du maire Émile Raggini, du directeur du SMMAR Jean-Marie Aversenq et de Christian Magro, président du Syndicat Aude Centre. Depuis de nombreuses années, ce dossier a été porté par Jean Loubat, à la fois en qualité de maire mais aussi en tant que président du syndicat des Balcons de l'Aude. A présent, c'est le syndicat Aude Centre qui en assure la responsabilité. De fait, depuis plusieurs mois, les rencontres sont nombreuses entre les services de l'Etat, le Syndicat, le SMMAR, le maire et les délégués Julien Brianc et Max Amouroux pour satisfaire au cadre réglementaire et au volet environnemental. Après l'exposé des deux projets par les différents intervenants, les échanges avec la salle furent fructueux. En conclusion, le président Christian Magro a invité toutes celles et ceux qui s'inscrivent dans une démarche constructive, à participer à l'évolution du projet.

■ GRILLADE DES AÎNÉS RURAUX ■



Le vendredi 22 juin à midi, nos aînés se sont retrouvés, avec grand plaisir, par une belle journée ensoleillée, au bord du lac, pour partager une grillade.

■ LA NUIT DES ÉGLISES ■

Initiée sur la commune de Laure-Minervois par Corinne Devèze, la nuit des églises a permis samedi 30 juin de mettre en valeur un des éléments essentiels de notre patrimoine : l'église Saint Jean-Baptiste propriété de la commune et inscrite à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques depuis le 7 juin 2006.

L'église était illuminée à l'intérieur de 200 bougies conférant une ambiance toute particulière. La soirée a débuté par un concert de cithare et de

flute. Elle s'est poursuivie par l'intervention du Maire, Emile Raggini, qui évoqua la description architecturale de cet édifice gothique méridional du Bas Languedoc en précisant les différentes époques de construction ainsi que les réparations contemporaines qui débutèrent en 2008.

Quelques points forts de la visite furent évoqués notamment les vitraux et les différentes œuvres classées.

Un éclairage particulier a été mis sur trois œuvres classées et récemment restaurées par Isabelle Rossat Mignot.

Le tableau à gauche du maître autel, adossé à l'art triomphal représente une déposition de croix. Il a été exécuté sur un support toile en 1678 par Abraham Millot.

Une vierge à l'enfant en pierre du XIV^e siècle classée en 1908 ou plus précisément une vierge à l'oiseau. En effet après restauration on a découvert que l'enfant Jésus tenait un oiseau dans ses mains. A l'arrière quatre tableaux formant retable représentent quatre scènes de la vie religieuse.

Ils datent du XVI^e siècle et ont été classés en 1908. La soirée se termina par le verre de l'amitié qui clôtura cet événement ouvert à l'ensemble de la population.

■ FÊTE LOCALE ■



Vous savez que pour des raisons de sécurité nous avons déplacé la fête locale au lac; elle s'est déroulée le 16 et 17 juin dans une ambiance familiale : grillade, animation musicale, paella géante, et concert offert par l'Harmonie du Minervois le dimanche soir. Il est à noter l'excellente prestation de ces musiciens qui nous ont offert et présenté un répertoire de musique classique et variée où chacun a pu se retrouver dans cette programmation savamment choisie.

AGENDA

Mercredi 4 Juillet

Cinéma en plein air place du Ravelin, à 22h
film gratuit : « Le Radin » avec Dany Boon. Comédie pour tout public.

Les Mercredis de pleine lune

Mercredis 25 juillet et 22 août : rdv à 19 h devant la mairie pour une randonnée dans les capitelles à la pleine lune; prévoir un repas tiré du sac que vous pourrez déguster à mi-chemin dans une clairière où une animation musicale vous sera proposée.

L'eau, vin et café vous seront offerts par l'association du patrimoine, organisatrice de cet événement, Animation entièrement gratuite.

Dimanche 5 Août

Journée du Patrimoine à partir de 12h, repas au bord du lac; prix: 16 €
organisation : Association du Patrimoine Lauranais
Tél 04 68 78 12 74.

Voyage à Vajol

Les aînés ruraux de Laure vous proposent le 18 octobre 2018, une journée châtaignes à la Vajol en Espagne. Voyage, petit déjeuner, déjeuner, après-midi dansant : 19 €
S'inscrire avant le 13 juillet au 04 68 78 33 51, ou 06 03 56 17 86.